



Le 19 avril 2021.

Madame, monsieur,

J'entreprends actuellement des travaux de recherche dans le cadre d'une thèse en psychologie du développement. Cette thèse est co-dirigée par madame Béatrice Bourdin, professeure en psychologie du développement au Centre de recherche en psychologie – cognition, psychisme, organisations, CRP-CPO (UR UPJV 7273) d'Amiens, et par monsieur Patrick Berquin, professeur en pédiatrie, service de neurologie pédiatrique et CRTLA CHU Amiens-Picardie, GRAMFC Inserm U1105, UPJV Amiens.

Ce travail a pour objet d'étude *l'identification des enfants « Doublement Exceptionnels »* (DE), c'est à dire à la fois à Haut Potentiel Intellectuel (HPI) et porteurs de troubles spécifiques des apprentissages de type dyslexie-dysorthographe (TSLE). Il est habituel de répertorier ces enfants DE en quatre groupes distincts : ceux qui sont repérés comme tels, ceux qui sont repérés pour leur HPI sans tenir compte des troubles spécifiques, ceux qui sont repérés pour les troubles spécifiques sans tenir compte du HPI et enfin ceux qui ne sont pas repérés, les troubles spécifiques masquant le HPI ou inversement. La prévalence de ces enfants avec des troubles des apprentissages au sein des HPI est peu aisée à établir et peu évoquée dans la littérature.

L'étape initiale de cette recherche clinique consiste à recenser auprès des orthophonistes-logopèdes francophones des informations sur les caractéristiques cliniques de ces enfants. Il va donc s'agir dans un premier temps de recueillir des dossiers d'enfants et d'analyser leurs profils tant au niveau de leurs bilans psychométriques qu'orthophoniques/logopédiques afin de tenter d'en dégager d'éventuelles singularités (natures, degrés). Le but serait de permettre ainsi de mieux pouvoir les identifier et les prendre en charge : profils psychométriques hétérogènes, troubles cognitifs sous-jacents, etc.

Dans le cas où vous auriez déjà suivi ou suivriez des enfants susceptibles d'entrer dans cette étude, je vous serai reconnaissant de bien vouloir m'adresser un mail (à laurent.lesecq@wanadoo.fr), afin de me préciser si vous disposez de dossiers compatibles (même s'ils sont anciens) ; à savoir un bilan psychométrique détaillé dans lequel l'enfant ou l'adolescent a un QI total supérieur à 130 ou au moins un indice supérieur à 130 (ICV/IRP/IVS/IRF) ainsi qu'un compte-rendu de bilan orthophonique. Je reviendrai ensuite vers vous pour vous expliquer les modalités de transmission.

Je suis bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez obtenir d'autres informations au préalable et/ou si vous souhaitez être informés des avancées de ce travail.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez recevoir mes très cordiales salutations.

Laurent Lesecq
Orthophoniste et doctorant en psychologie du développement.
laurent.lesecq@wanadoo.fr
06 31 14 65 09